



## Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence

N°04/AONO-PU/RN/D42/C-F/CIPM/SIGAMP/2024 du 29/01/2024

pour les travaux de construction d'un forage pastoral à énergie solaire à DEBELZE dans la Commune de Figuil

### 1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un Forage Pastoral à Energie Solaire à DEBELZE dans la Commune de Figuil, le Maire de la Commune de Figuil, Maitre d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence.

### 2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment pour chaque lot :

- ✓ Travaux préliminaires ;
- ✓ Installation du chantier ;
- ✓ Foration ;
- ✓ Equipement du Forage ;
- ✓ Développement et Essai de débit;
- ✓ Construction de la Superstructure ;
- ✓ Equipement d'exhaure ;
- ✓ Formation et labélisation

### 3. Délais d'exécution

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois maximum.

### 4. Allotissement

Les travaux ne sont pas subdivisés en lots

### 5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 15 000 000 (Quinze millions) francs CFA:

### 6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

### 7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP/MINDEVEL de l'exercice 2024, imputation 58 27 100 02 64 15 08 382 46 42 11.

### 8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 300 000 (Trois cent mille) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

### 9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion

Administrative des Marchés Publics de FIGUIL sise à la Commune de FIGUIL, téléphone : 222 39 70 17 dès publication du présent avis.

#### **10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être obtenu à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de FIGUIL sise à la Commune de FIGUIL, téléphone : 222 39 70 17 dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de ladite Commune, contre versement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA, payable seulement à la Recette Municipale de la Commune de FIGUIL.

#### **11. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de FIGUIL sise à la Commune de FIGUIL au plus tard le **21/02/2024 à 10 heures** et devra porter la mention:

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence  
N°04/AONO-PU/RN/D42/C-F/CIPM/SIGAMP/2024 du 29/01/2024

pour les travaux de construction d'un forage pastoral à énergie solaire à DEBELZE dans la Commune de FIGUIL  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

#### **12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt déclarée irrecevable. Il en est de même de l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

#### **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le **21/02/2024 à 11 heures** au plus tard par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune de FIGUIL.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

#### **14. Critères d'évaluation**

##### **1. Principaux critères éliminatoires**

- a) Dossier administratif incomplet après un délai de 48h.
- b) Toute déclaration fausse ou mensongère relevée dans le dossier.
- c) Absence de la Caution de soumission.
- d) Non-conformité au modèle de soumission.
- e) Offre financière incomplète et l'absence d'un prix unitaire quantifié.

## 2. Critères essentiels

- a) Le chiffre d'affaires;
- b) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières;
- c) Références de l'entreprise;
- d) Matériel de chantier à mobiliser;
- e) Personnel d'encadrement de l'entreprise;
- f) Proposition technique ;
- g) Attestation de visite de site assorti d'un rapport;
- h) Présentation de l'offre
- i) CCTP et CCAP paraphés et signés à la dernière

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 70% de oui seront admises à l'analyse financière.

### 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins distante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

### 16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de FIGUIL sise à la Commune de FIGUIL.

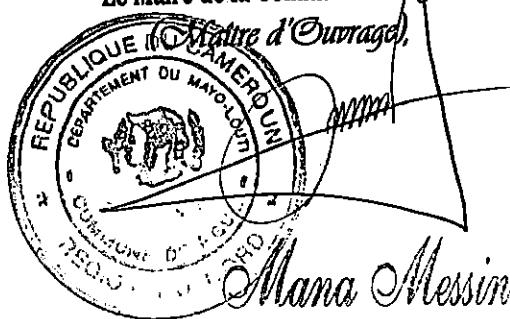
« Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP au numéro suivant : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

Copie:

- Préfet/ML ;
- ARMP ;
- MINMAP/ML ;
- Président CIPM/FGL ;
- DD/MINEPAT/ML ;
- RM/FGL
- Affichage
- CHRONO/ARCHIVES.

Figuil, le 29 JAN 2024

Le Maire de la Commune de Figuil



Manu Messinguié